



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question orale n° 1546

Texte de la question

M. Carlos Da Silva interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'avenir de l'université Paris-Saclay. Après un nouvel échec devant le jury IDEX au printemps 2016, le projet de l'université Paris-Saclay semble s'enliser alors que l'École polytechnique évoque aujourd'hui son intention de s'en retirer. L'université Paris-Saclay est née de l'ambition de faire converger universités, grandes écoles et pôles de recherche au sein d'une même communauté universitaire, afin de prétendre à un rayonnement scientifique international et de former des élites de haut niveau. L'ambition et l'audace de ce projet font honneur à l'enseignement supérieur et à la recherche français, et c'est aussi une chance pour l'Essonne de l'accueillir en partie sur son territoire. Il serait regrettable d'ouvrir à nouveau une brèche entre universités et grandes écoles, alors que la convergence des deux est au cœur du projet Paris-Saclay. Il lui demande donc de la clarification sur l'ambition de l'État à propos de l'université Paris-Saclay et notamment sur le rythme et les conditions de développement de celle-ci.

Texte de la réponse

AVENIR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Mme la présidente. La parole est à M. Carlos Da Silva, pour exposer sa question, n° 1546, relative à l'avenir de l'université Paris-Saclay.

M. Carlos Da Silva. Monsieur le secrétaire d'État en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, permettez-moi de relayer auprès de vous les inquiétudes exprimées par nos concitoyens au sujet de l'université Paris-Saclay, que vous connaissez bien. Le 29 avril dernier, le projet n'a pas convaincu le jury Initiatives d'excellence – IDEX –, qui lui a donné dix-huit mois supplémentaires pour prouver la volonté d'engagement des établissements dans cette nouvelle université.

Il faut rappeler que Paris-Saclay est née de l'idée ambitieuse de faire converger universités, grandes écoles et pôles de recherche au sein d'une même communauté universitaire, de prétendre à un rayonnement scientifique international, de former des chercheurs de haut niveau, de contribuer à la démocratisation d'un enseignement supérieur de grande qualité. L'audace de ce projet fait honneur à la France. C'est aussi une chance pour l'Essonne que d'accueillir en grande partie sur son territoire un pôle majeur du sud francilien, allant de Versailles-Saint-Quentin à Évry.

Beaucoup a déjà été fait. Sur le terrain, les enseignants, les chercheurs, les personnels administratifs se sont tous mobilisés pour aboutir à des rapprochements concrets entre les établissements. Les écoles doctorales ont fusionné, comme 80% des mastères.

Actuellement, les premières cérémonies de remise de diplômes se préparent. Des étudiants vont recevoir pour la première fois des diplômes certifiés de l'université Paris-Saclay.

Dans le même temps, de nombreux obstacles subsistent. La prestigieuse école militaire Polytechnique se désolidarise progressivement. L'université Paris-Sud s'interroge également sur la place qu'elle va occuper dans cet ensemble universitaire. La vérité, c'est que Paris-Saclay souffre des divergences entre les grandes écoles et les universités mais il serait regrettable d'ouvrir à nouveau une brèche entre universités et grandes écoles, entre les grandes universités comme Paris-Sud et celles dites de proximité, de grande couronne comme celle d'Évry, alors que la convergence des deux est au cœur même du projet Paris-Saclay. Le retour à un système à deux vitesses, encouragé par les projets de la droite, serait un très mauvais signal.

Alors que certains menacent de faire marche arrière sans penser aux étudiants, dont le diplôme risque d'être dévalorisé, les blocages s'intensifient au niveau des responsables institutionnels.

Les entreprises du territoire sont inquiètes. Elles arrivent progressivement sur le plateau de Saclay mais sans les financements de l>IDEX le projet ne pourra pas aboutir. Entre ceux qui n'y ont jamais cru, ceux qui n'y croient plus et ceux qui essaient de construire un avenir à Saclay, il y a un besoin urgent de retrouver une ligne cohérente portée par le Gouvernement. Au vu de l'importance de ce projet et de ces enjeux, l'échec n'est pas permis.

Ma question est donc la suivante : quelle ligne compte adopter le Gouvernement face à ce qu'on peut qualifier d'enlisement des négociations avec les établissements et, de manière générale, du projet Paris-Saclay ?

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député, l'avenir de l'université Paris-Saclay vous préoccupe comme élu essonnien, comme élu francilien et comme élu de la nation. Je comprends parfaitement et partage votre préoccupation. Permettez-moi de vous apporter quelques éléments très concrets, très précis et d'actualité sur la méthode que le Gouvernement compte suivre pour permettre à l'université Paris-Saclay d'obtenir dans dix-huit mois de manière définitive le fameux statut d>IDEX.

Il y a donc dix-huit mois pour présenter des mesures qui doivent tendre à l'amélioration et l'approfondissement de sa gouvernance. C'est à l'issue de cette période qu'une décision définitive sera prise. Cela nous amène à la fin de l'année 2017.

Beaucoup a d'ores et déjà été fait pour arriver à l'excellence recherchée : 80 % des mastères en commun et l'ensemble des doctorats, ce qui démontre une volonté commune d'accéder à un niveau global d'enseignement de très haute qualité. Cette volonté est insuffisante : si elle avait été suffisante, le statut d>IDEX aurait été attribué à titre définitif. Il faut donc aller plus loin.

Aux dix-huit membres actuels de la communauté d'universités et d'établissements – ComUE – vont venir s'ajouter de nouveaux arrivants : l'ENS Cachan, CentraleSupélec s'installent sur place. De lourds investissements sont engagés pour réussir au mieux l'implantation physique de ces nouveaux membres qui participent déjà au projet.

Il y a donc une heure de vérité pour le projet Paris-Saclay. Il appartient d'abord aux acteurs de dire les choses clairement. C'est à eux qu'il revient de définir les modalités, le périmètre peut-être, le calendrier, les éventuels acteurs moteurs de l'approfondissement de leur projet et de leur coopération. Tout cela doit désormais s'accélérer pour être cohérent avec les échéances et avec les exigences de l>IDEX car ce label est essentiel à la dynamique du plateau de Saclay.

Le Gouvernement, Premier ministre en tête, apporte depuis plusieurs semaines un soutien actif à cet effort de pédagogie qui doit permettre d'approfondir les coopérations. Nous avons des raisons d'être optimistes. Nous pensons que des solutions se font jour qui feront entrer ce magnifique pôle de recherche dans l'excellence

internationale, là encore au bénéfice d'une coopération beaucoup plus étroite de formes d'intégration sur un certain nombre d'éléments que les acteurs ont bien conscience désormais qu'il faut engager.

Données clés

Auteur : [M. Carlos Da Silva](#)

Circonscription : Essonne (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1546

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 novembre 2016](#)

Réponse publiée au JO le : [30 novembre 2016](#), page 8023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 novembre 2016](#)